Texte paru dans « Le Spectacle du monde », avril-juin 201

NERON, L'INCENDIAIRE DE ROME ?

L'empereur Néron, c'est bien connu, était totalement fou. Il chantait et jouait de la lyre en regardant brûler la ville de Rome, qu'il avait lui-même fait incendier. Après quoi, il accusa les chrétiens d'être responsables de la catastrophe et les fit massacrer en grand nombre. Cette image canonique, popularisée par le roman (Henryk Sienkiewicz, *Quo Vadis*, 1986) et par le cinéma, a été transmise de génération en génération. Pourtant, les historiens n'y croient pas. Philipp Vandenberg la déclare « absurde », Alain Decaux dit qu'elle n'est « nullement prouvée », Léon Homo la juge « invraisemblable », Georges Roux la qualifie de « fable millénaire ».

Le grand incendie de Rome se déclencha dans la nuit du 18 au 19 juillet 64, aux abords du Grand Cirque, et dura une semaine. Eteint le troisième jour, il reprit presque aussitôt en plusieurs points distants les uns des autres, avant d'être arrêté le sixième jour au pied de l'Esquilin. Lorsqu'il prit fin, dix des quatorze quartiers et cinq des sept collines de Rome avaient été ravagés. La ville, à cette époque, comptait environ 800 000 habitants.

Néron était alors un jeune homme de vingt-sept ans. Dernier empereur de la dynastie julio-claudienne, il avait succédé dix ans plus tôt à son père adoptif, Claude. Il fut averti de l'incendie alors que, fuyant la canicule, il se trouvait à Antium, à 50 km de Rome. Réveillé en pleine nuit, il sauta sur son cheval et partit pour la capitale, où il découvrit que le palais qu'il avait fait édifier pour relier le Palatin aux jardins de Mécène était en flammes. Il s'efforça alors de sauver ce qui pouvait l'être, coordonna les efforts pour circonscrire le fléau et s'occupa de venir en aide à la grande masse des sinistrés, n'hésitant pas pour ce faire à prélever sur ses biens personnels. Il installa sur le Champ de Mars et dans ses propres jardins des baraquements d'urgence qu'il approvisionna en vivres, et ordonna de ramener à trois sesterces le prix du blé. « Tous les historiens, même les plus hostiles à Néron, écrit Georges Roux, sont unanimes à reconnaître qu'en la circonstance, sa conduite fut irréprochable ».

L'idée selon laquelle il aurait été l'instigateur de l'incendie s'appuie au départ sur une apostrophe du tribun de cohorte Subrius Flavus, qui aurait traité l'empereur d'« incendiaire ». Mais ce tribun, qui faisait alors partie d'un groupe d'hommes influents désireux d'assassiner Néron, allait dès l'année suivante être compromis dans la conjuration de Pison, ce qui rend son témoignage pour le moins sujet à caution.

La même accusation se retrouve ensuite formulée chez Suétone : « Néron incendia Rome » (*Nero*, 38). Elle sera reprise un siècle plus tard par Dion Cassius (*Histoire de Rome*, LXII, 16-18), qui se contente de recopier Suétone. (Mais ses livres traitant du règne de Néron ne nous sont parvenus que sous la forme d'un résumé rédigé au XIe siècle par le moine byzantin Jean

Xiphilin). Or, Suétone, secrétaire de l'empereur Hadrien, et donc fonctionnaire appointé de la dynastie flavienne, écrit vers 120, plus d'un demi-siècle après les faits, soit en pleine période antinéronienne. Il n'est pas exempt du reproche de partialité. La dynastie flavienne, arrivée au pouvoir avec Vespasien, avait en effet entrepris, pour asseoir son autorité, de dénigrer systématiquement les souverains antérieurs, « notamment Néron de qui, contrairement à ce que nous croyons, le nom était vénéré dans le peuple et le souvenir demeurait étonnement populaire » (Georges Roux).

L'auteur le plus souvent cité, Tacite, écrit, lui, cinquante ans après l'événement, vers 112-115 (il avait moins de dix ans au moment des faits). Dans le livre XV de ses *Annales*, il se montre en réalité très circonspect. Il dit qu'« on ne sait pas si le désastre est dû au hasard ou à la malignité du prince » et qualifie de « rumeur infamante » les bruits selon lesquels Néron aurait été le commanditaire des incendiaires. Il insiste en revanche sur la persécution des chrétiens : « [Néron] supposa des coupables et infligea des tourments raffinés à ceux que leurs abominations faisaient détester et que le peuple appelait chrétiens […] On commença donc par se saisir de ceux qui confessaient leur foi, puis, sur leurs révélations, une immense multitude (*multitudo ingens*) d'autres, qui furent convaincus moins du crime d'incendie que de haine contre le genre humain (*haud proinde in crimine incendii quam odio humani generis convicti*) » (XV, 40-44).

Suétone et Dion Cassius prétendent encore que, pendant que la ville brûlait, Néron, vêtu en citharède, chantait la « sublime horreur de l'embrasement de Troie » (Tacite se contentant, là encore, d'évoquer une rumeur). Mais Dion Cassius situe la scène sur le haut du Palatin, ce qui est impossible car la colline était alors la proie des flammes, tandis que Suétone la place au sommet d'une tour située dans le jardin de Mécène, au flanc de l'Esquilin.

Face à ces allégations tardives ou controversées, les grands historiens contemporains de l'événement restent totalement silencieux. Flavius Josèphe ne dit pas un mot de l'incendie de Rome dans les chapitres qu'il consacre à Néron. Même silence chez Martial, qui ne perdra pourtant pas une occasion de dire, après la mort de l'empereur, à quel point il le détestait. Même silence également chez Pausanias et chez Plutarque.

Il apparaît en fait évident que, si Néron avait voulu incendier Rome pour éliminer les quartiers insalubres et rebâtir la Ville à son goût, il se serait attaqué en priorité aux quartiers les plus sordides de la capitale, tels ceux de la *Subura* ou de la *Transtiberim* (Trastévère), qui abritait le ghetto juif, alors que ce sont au contraire ces quartiers qui furent épargnés. Et surtout, ce passionné d'œuvres d'art, qui avait fait de sa demeure un véritable musée, aurait pris soin de faire évacuer de son palais les collections inestimables de chefs-d'œuvre, les trésors artistiques, les costumes de théâtre et les instruments précieux auxquels il tenait par dessus tout. Or, ce sont les bâtiments impériaux, situés sur le mont Palatin, face au *Circus Maximus*, qui furent incendiés les premiers, brûlant jusqu'aux fondations. Comme l'écrit Gérard Walter, « tout compte fait, c'est lui [Néron] qui fut le plus grand sinistré de l'incendie » !

Reste la persécution des chrétiens, que Néron aurait pris, selon Tacite, comme boucs émissaires afin de désarmer les critiques et de faire taire les rumeurs. Curieusement, Suétone et Dion Cassius n'en disent rien. Plus étonnant encore, les premiers auteurs chrétiens sont tout aussi silencieux, alors qu'il paraît évident que, s'il y avait eu le moindre lien entre l'incendie de Rome et la persécution, ils n'auraient pas manqué de l'exploiter – d'autant que saint Paul et saint Pierre sont censés avoir subi le martyre à cette occasion.

L'épître de l'évêque Clément le Romain, adressée à la fin du Ier siècle par l'Eglise de Rome à celle de Corinthe, par exemple, ignore tout d'une telle accusation. Il en va de même de Tertullien qui, à la fin du IIe siècle, attaque pourtant Néron avec une grande véhémence (*Apologétique*, XVIII, 52). Saint Augustin reste tout aussi silencieux, alors même qu'il assimile Néron à l'Antéchrist (*Cité de Dieu*, XX, 19), tout comme le sont Lactance, au début du IVe siècle, Jean Chrysostome, Boèce, saint Aster, etc. Tous ces auteurs connaissent pourtant l'œuvre de Tacite, mais ne donnent aucun écho à ce qu'écrit celui-ci sur les persécutions qu'aurait commises Néron en liaison avec l'incendie de Rome. Il faut en fait attendre l'*Histoire sacrée* (*Chronica*, II, 29) composée par Sulpice Sévère vers 400 pour trouver chez un auteur chrétien l'accusation d'avoir calomnié les chrétiens pour les persécuter, qu'il formule en des termes très proches de ceux utilisés par Tacite.

Il se trouve que le quinzième livre des *Annales* de Tacite ne nous est pas parvenu dans sa version originale. Nous ne le connaissons que sous la forme d'une copie monastique datée du XIe siècle. En outre, le passage constamment cité pose des problèmes. Paul Vallette, dès 1935, le jugeait déjà « plein d'obscurités et d'incohérences », car il se relie mal à ce qui le précède et le suit, et contient des termes qui n'appartiennent pas au langage de l'époque. Des expressions comme « confesser sa foi », par exemple, appartiennent au langage chrétien, non à la langue de Tacite. Parler d'une « immense multitude » de chrétiens pour la Rome de l'an 64 est un énorme anachronisme : s'il y avait des chrétiens à Rome à cette date, ils ne pouvaient être qu'en nombre infime, saint Paul (qui écrit en 60 que la ville de Rome offre à son activité un « champ quasiment inexploité ») ayant alors à peine entamé sa prédication. Quant au peuple romain, il était alors bien incapable de distinguer les juifs des chrétiens, et n'« appelait » certainement pas ces derniers par leur nom. Les véritables persécutions contre les chrétiens ne se produiront d'ailleurs pas avant la deuxième moitié du IIe siècle.

Il se pourrait donc que le passage en question résulte d'une pieuse interpolation, qui aurait conduit un copiste à introduire dans le texte des *Annales* de Tacite un passage tout simplement démarqué de l'*Histoire sacrée* de Sulpice Sévère. C'est l'hypothèse à laquelle s'était rallié en 1884 le professeur Polydore Hochart, alors doyen de la faculté des lettres de Bordeaux.

Qui fut en fin de compte le responsable de l'incendie de Rome ? Nul ne peut aujourd'hui répondre avec certitude à cette question. Il paraît raisonnable de penser que le sinistre n'eut à l'origine que des causes naturelles, les flammes s'étant rapidement étendues par une auto-alimentation indépendante des vents extérieurs. On peut aussi imaginer que, pratiquement éteint au troisième jour, le feu fut rallumé par des pillards, des esclaves révoltés ou des pyromanes exaltés.

Rien n'interdit enfin de penser que certains chrétiens aient vu dans l'incendie de Rome, ville promise selon eux au même sort que Sodome et Babylone, une sorte d'intervention divine. Jésus n'avait-il pas déclaré : « Je suis venu jeter un feu sur la terre, et comme je voudrais qu'il fût déjà allumé » (Luc 12,49) ? Pour eux, écrit Philippe Parroy, « l'incendie fut perçu comme le signe de la venue prochaine du Sauveur, et il est certain qu'ils refusèrent de participer à la lutte contre l'incendie qui allait ravager la "Bête aux sept collines" de l'*Apocalypse*, c'est-à-dire Rome, la cité aux sept collines, "qui sera consumée par le feu, car il est puissant, le Seigneur Dieu qui l'a condamnée" (*Apoc.* 18,8) ».

Alain de Benoist